

La Lettre de l'Adhérent

Au moment des vœux de nouvelle année :

L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG EST NÉE...

Voici son acte de naissance: Décret n° 2014-1603 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée «Eurométropole de Strasbourg»

Objet : création de la métropole Eurométropole de Strasbourg par transformation de la communauté urbaine de Strasbourg.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1er janvier 2015.

Notice : l'article L. 5217-1 du code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction issue de l'article 43 de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, prévoit qu'au 1er janvier 2015 tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre formant un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine, au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), de plus de 650 000 habitants sont transformés en métropole. Au 1er janvier 2015, la communauté urbaine de Strasbourg remplira ces critères démographiques et se transformera par conséquent en métropole.

Dans les DNA du 28 décembre dernier on apprend que « *cette naissance ne sera pas matière à une fête exceptionnelle* », selon Robert Herrmann lorsqu'on l'interroge sur le passage de la CUS à l'Eurométropole durant la nuit de la Saint-Sylvestre. Le président de la CUS, ajoute: « *les citoyens -les Eurométropolitains - ne verront rien dans un premier temps : ça ne va pas révolutionner leur quotidien dans les deux ans à venir* ».

Pas un mot sur l'avenir des agents qui font vivre la collectivité... mais c'est vrai qu'eux sont à la fête depuis quelque temps déjà...

La CUS a vécu... Mais attention ! Que certains ne se prennent pas à rêver que l'acte de décès de la CUS, entérine d'office une manière différente de considérer le service public.

La CUS, ce n'était pas qu'un logo, une entité administrative. La CUS a rassemblé des milliers d'agents, des générations, des compétences, des énergies durant plusieurs décennies pour rendre à nos concitoyens un service public de qualité. Cette recherche du meilleur service public a au cours de son existence amené ses agents à s'adapter aux nouveaux besoins de nos concitoyens, aux nouvelles technologies, à l'évolution de la société.

Ils ont toujours réussi cette performance, su négocier les virages les plus sensibles et éviter les écueils qui menaçaient une certaine manière de rendre le service public.

Cela a créé des racines profondes à une mémoire collective toujours et plus que jamais vivante.

La CGT ne laissera personne "oublier" d'où nous venons et comment cela a été construit. C'est aussi le fruit de la passion et du dévouement de milliers d'agents qui se sont succédés sans relâche pour que vive la CUS et perdure l'égalité d'accès des citoyens aux services publics.

La CGT acte en conséquence, ce changement important de notre histoire.

Elle veillera particulièrement à ce que la notion même de "service" ne se délite pas au profit d'une marchandisation de prestations.

ROBERT CHAMBEIRON EST MORT

Ce nom ne dira sans doute rien au plus grand nombre d'entre nous...Et pourtant, il était de ceux qui ont lutté, au risque de leur vie pour la liberté, contre la barbarie, contre le nazisme et toutes les idées véhiculées par cette idéologie abjecte.

Ancien parlementaire, compagnon de Jean Moulin et **dernier témoin** de la création du "**Conseil national de la Résistance (CNR)**"... Avec sa disparition, se dessine déjà dans notre pays la tentation pour certains de réécrire l'histoire, de banaliser les discours et les idées qui ont mené l'humanité toute entière à l'horreur.

Acteur de la création du CNR...Il a donc également, à ce titre, apporté sa pierre à la définition de ce que devait être le service public et aux principes qui devaient le guider.

Le Président de la République, François HOLLANDE a d'ailleurs évoqué "*l'homme qui "dans la nuit de l'occupation fut de ceux qui eurent le courage de faire quelque chose"*" "*Tout au long de sa vie comme Parlementaire, puis comme acteur de la vie publique, il s'est attaché à porter et à défendre le message du programme du Conseil national de la Résistance qui s'intitulait: "les jours heureux"*",

Cet hommage du Président de la France est légitime.

Mais "les jours heureux" ont été un programme dans lequel la place faite à une certaine idée du service public était prédominante.

Pourquoi dans ces conditions et alors que la pauvreté progresse, que les mêmes relents racistes et xénophobes ressurgissent, le gouvernement continue-t-il de casser cet outil de cohésion nationale ?

LA CGT CUS VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS
UNE BONNE ANNEE 2015



SANTE, POUVOIR D'ACHAT ET SURTOUT PAIX!

MESURES "GRAND FROID"

La CGT a interpellé le Directeur Général des Services le 31 décembre dernier en raison des chutes de neiges relativement importantes qui ont eu lieu et des températures négatives qui, selon certaines prévisions pouvaient en résulter.

Nous avons demandé à l'administration de nous indiquer ce qu'elle avait prévu en terme de mesures pour permettre aux agents qui travaillent à l'extérieur d'exercer leurs missions dans des conditions satisfaisantes.

Un certain nombre de procédures avaient été adoptées en ce sens à initiative de la DG, suite à une demande de la CGT, dans le passé.

Voici la réponse faite par Serge FORESTI, Directeur de l'Environnement et des Services Publics Urbains, arrivée le 2 janvier :

"Bonsoir, Suite à votre interrogation concernant les consignes de travail données aux agents des services collecte et propreté dans le contexte de froid important que nous connaissons depuis le début de semaine, je suis en mesure de vous apporter les éléments de réponses ci-après :

Service de la collecte :

Ordures ménagères : Les agents organisent de façon autonome leurs pauses (lieu, heure et durée) et peuvent si nécessaires en augmenter le nombre pour tenir compte de l'intensité du froid notamment pour les rippeurs. Les pauses supplémentaires s'intègrent sans difficulté particulière dans le temps de travail des agents

Déchetteries : Les déchetteries disposent d'un local permettant aux agents de prendre les pauses qu'ils jugent nécessaires et des boissons chaudes sont disponibles fournies par le service.

Service de la Propreté :

Des dispositions particulières "grand froid" ont été mises en oeuvre dès ce matin en complément des dispositions habituelles (dotation de thermos, distribution de boissons chaudes, pauses dans des locaux chauffés et disposant de toutes les commodités permettant de se restaurer) :

- Rappel des consignes concernant le port de vêtements chauds,
- Pas plus d'1/2h en extérieur sans retourner au véhicule pour s'y réchauffer,
- Arrêt des prestations s'effectuant sans aucun véhicule (circuit chariot)
- Pause de 8h prolongée jusqu'à 9h (au lieu de 8h30), ce afin de récupérer. Idem pour la pause d'après midi

Je reste à votre disposition pour tout complément sur ces questions que nous prenons très au sérieux à la DESPU.

IL REFUSE LA LEGION D'HONNEUR... *C'est tout à son HONNEUR...*

Selon le Monde.fr L'économiste Thomas Piketty a refusé la Légion d'honneur

L'économiste français, auteur du livre à succès « *Le Capital au XXIe siècle* », a expliqué à l'Agence France-Presse qu'il refusait sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, expliquant que le gouvernement « *ferait bien de se consacrer à la relance de la croissance en France et en Europe* » plutôt que de « *décider qui est honorable* ».

Pour la CGT CUS, cet homme là, bien que refusant d'être honoré a une position plus qu'honorable et nous partageons son appréciation sur la situation.

2014 LES DERNIERS FRUITS DE L'ACTION SYNDICALE

La CGT et la CFDT ont obtenu suite à la mobilisation des agents, juste avant Noël le prolongement des CDD au service Propreté. Des discussions futures porteront sur l'intégration de ces agents...

Dans les Médiathèques aussi ! Le 19 décembre, la CGT qui avait organisé la lutte aux côtés des personnels des médiathèques pour s'opposer aux fins de contrats, sans condition, de 7 agents en CDD a appris qu'une fois de plus, la lutte avait payé.

La CGT ne veut pas vous priver de la joie contenue dans le mail cosigné par ces 7 agents suite aux annonces du premier adjoint " Alain FONTANEL" qui a su, grâce à la mobilisation des agents, capter l'injustice de la situation et s'en remettre aux propositions formulées par la CGT : « *Ce vendredi 19 décembre, nous avons eu l'immense plaisir d'apprendre que nous serions tous les 7 prolongés dans nos postes respectifs pour une durée de 1 an.*

C'était inespéré et ce n'est dû qu'à une chose : votre engagement à tous.

Nous vous sommes très reconnaissants, chers collègues, qui vous êtes mobilisés et qui nous avez entourés pendant cette période délicate. C'est une belle démonstration de solidarité pour notre réseau. Il est bon de voir que nos revendications ont été entendues.

Il n'y avait pas de meilleure façon de terminer cette année 2014.

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année, et bien sur, nous serons ravis de vous recroiser sur le chemin du travail ! »



Ensemble, brisons cette malédiction !